



RAPPORT ANNUEL 2022



Suivez-nous !



SolsocASBL



@solsocong



Solsoc



solsoc-asbl

Solsoc ASBL

Rue Coenraets 68, 1060 Bruxelles

Tél : +32 (0)2 505 40 70

E-mail : info@solsoc.be

CCP BE42 0000 0000 5454

N° BCE : 0432.624.255

Non assujetti à la TVA

RPM Tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

Directrice : Veronique WEMAERE

Présidente : Estelle CEULEMANS

Vice-présidentes : Gwenaëlle GROVONIUS, Martini HAGIEFSTRATIOU

Secrétaire/trésorière : Gabrielle JOTTRAND

Administrateur-riche-s :

Alex ARNOLDY, Jacques BOURGAUX, Tanguy CORNU, Delphine HOUBA, Paul JAMMAR, Gabrielle JOTTRAND, Rafaël LAMAS, Florence LEPOIVRE, Arnaud LEVEQUE, Francis MARLIER, Ahmed RYADI, Frédéric THOMAS, Noémie VAN ERPS

Imprimerie : Nuance 4 s.a. www.nuance4.be

Graphisme : www.ramdam.be

Adresse de l'expéditeur :

Coenraets 68, 1060 Bruxelles

Éditrice responsable : Veronique WEMAERE

Solsoc est membre de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Vous avez ainsi une garantie supplémentaire que nous utilisons les dons que vous nous faites avec rigueur et précaution. Vous avez un droit à l'information.

Solsoc respecte les obligations légales telles que stipulées dans le Règlement Général sur la Protection des Données.



Solsoc est une organisation non gouvernementale agréée par la Coopération belge au développement (DGD). Elle est l'une des organisations de solidarité internationale de l'Action commune socialiste qui constitue son ancrage historique et social. En partenariat avec différentes composantes de celle-ci, Solsoc soutient des mouvements sociaux et des organisations de la société civile en Afrique, Amérique latine et au Proche-Orient afin de contribuer à un changement social progressiste, laïque et démocratique.

En Belgique, Solsoc relaie les préoccupations de ses partenaires internationaux à travers des actions politiques et d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire. Solsoc participe également à des plateformes, coupoles et réseaux d'acteurs qui partagent ses valeurs de solidarité et de justice sociale.





01 INTRODUCTION	4
Édito	5
Solsoc en bref en 2022	6
Pourquoi promouvoir le travail décent ?	7
Carte des partenaires	8
02 ACTIONS DE SOLSOC ET DES PARTENAIRES EN 2022	10
Favoriser la création d'emplois décents à travers l'économie sociale et solidaire	11
Défendre les travailleur·euse·s via l'action syndicale	15
Étendre l'accès à la protection sociale grâce aux mutuelles de santé	21
Faire progresser la démocratie et les droits humains par la participation citoyenne	25
Exiger une responsabilité des entreprises en plaidant pour le devoir de vigilance	29
Mobiliser les citoyen·ne·s et les politicien·ne·s belges	33
03 FINANCES ET ADMINISTRATION	38

INTRO DUCTION



ÉDITO

Loin d'être une année de retour au calme après la pandémie de Covid-19, 2022 a amené son lot de bouleversements mondiaux. Dès le mois de février, l'invasion de l'Ukraine par la Russie plaçait dans la tourmente l'ensemble des systèmes de gouvernance mondiale. Une lecture transposée de l'opposition entre bloc de l'Est bloc de l'Ouest n'est plus valable comme telle car le monde actuel n'est plus celui de la deuxième moitié du XX^e siècle. Le camp russe n'est plus communiste et les jeux d'influences sont modifiés, mais la propagande est bien active et sème le doute sur nos démocraties, contribuant à la diffusion des discours sécuritaires et d'extrême-droite, constituant des menaces de plus en plus dangereuses à la démocratie.

Concomitamment, la montée en puissance des conservatismes religieux et le recul du respect des droits et libertés fondamentales par des États ou leurs institutions a de quoi inquiéter. Le revirement sur l'avortement aux États-Unis, la répression de la révolte anti-voile en Iran, l'intensification de la présence et des attaques islamistes au Sahel, la formation en novembre d'un gouvernement israélien encore plus religieux et extrémiste que les précédents entraînent de plus en plus de violences injustes. L'espace d'action et d'expression de la société civile se réduit un peu partout et les stratégies de musèlement des contre-pouvoirs se multiplient.

Pendant ce temps, la recherche du profit des multinationales et les tendances prédatrices de certains pays continuent de briller par les

dégâts humains et environnementaux qu'ils causent. Le Qatar a accueilli la coupe du monde de football avec un flegme parfaitement toléré par la communauté internationale, malgré les dénonciations de conditions de travail criminelles lors de la construction des stades et d'un régime liberticide. L'insécurité dans l'Est de la RD Congo continue d'être alimentée par les appétits miniers. Les communautés de certaines régions de Colombie où l'État n'est pas présent continuent de subir le jeu violent et polluant des alliances entre les entreprises, les narcotrafiquants et les paramilitaires.

Une crise économique globale était prévue après la reprise post-confinement mais la réalité a été (et reste) d'une dureté inouïe, avec la combinaison de la rareté énergétique et du retour de l'inflation. Les pays qui connaissaient des conflits, des bouleversements ou des problèmes socio-économiques majeurs (le Zimbabwe, le Venezuela, le Soudan, la Turquie et l'Argentine), ont enregistré des taux d'inflation beaucoup plus élevés que la moyenne mondiale. Dans la zone euro, la perte de pouvoir d'achat et la plongée dans la précarité d'une partie des citoyen-ne-s préoccupent et appellent à un renforcement de nos systèmes de sécurité sociale.

En Belgique, face aux diverses crises, le clivage gauche - droite s'est accentué, générant des tensions internes et des blocages importants au sein de la coalition Vivaldi. Au cours de l'année 2022, le gouvernement fédéral a également connu le remaniement ministériel de deux postes

clefs pour notre plaidoyer, les Affaires étrangères et la Coopération au développement. À deux reprises, les périodes de transition ministérielle ont été assurées par des ministres en fonction, ce qui coupait presque totalement les canaux de communication entre la société civile et les cabinets concernés.

Les problèmes actuels sont complexes et les solutions doivent être interreliées. Il y a un besoin urgent d'accélérer la transition énergétique et de limiter les impacts des changements climatiques mais cela ne peut se faire sans promouvoir la justice sociale et le travail décent. Les systèmes d'oppression patriarcaux, racistes et capitalistes doivent être déconstruits. Les activités économiques doivent être davantage encadrées par des réglementations contraignantes, notamment sur le devoir de vigilance. La démocratie représentative est en crise et les partis traditionnels doivent proposer des solutions pour rafraîchir le modèle et éloigner les citoyen-ne-s des tentations populistes.

C'est pourquoi les citoyen-ne-s sont exigeant-e-s. Face à tous ces enjeux, les mouvements sociaux et la société civile ont plus que jamais un rôle crucial. Plus créatifs, plus actifs, plus représentatifs des peuples qui se dressent contre les injustices, ils sont essentiels à la transformation du monde. Solsoc et ses partenaires restent attentifs, proposent des réflexions et des actions concrètes en Afrique, en Amérique latine, au Proche-Orient mais aussi en Belgique.

SOLSOC EN BREF EN 2022

1 nouveau programme commun quinquennal (2022-2026) avec FOS & IFSI co-financé par la DGD sur la thématique du travail décent

28 organisations internationales partenaires directes

334

associations locales ou réseaux soutenus dans 8 pays d'Afrique, d'Amérique latine et du Proche-Orient

2.985.989 €

d'appui aux programmes & projets des partenaires internationaux et

371.094 €

consacrés aux stratégies de plaidoyer et de mobilisation en Belgique

23 plateformes de mobilisation et de plaidoyer en Belgique

Collaborations structurelles avec FOS & IFSI et

18 travailleur·euse·s (15 ETP)

9 organisations de l'action commune socialiste : Solidaris-UNMS, FGTV, Soralia, MJS, Pac, Cepag, PS, Multipharma, P&V

POURQUOI PROMOUVOIR LE TRAVAIL DÉCENT ?

Le travail nous occupe toute une partie de notre vie et devrait nous permettre de vivre une vie digne, de satisfaire nos besoins essentiels, de nous soigner et de prendre soin de celles et ceux qui ne sont pas ou plus en mesure de le faire.

Pourtant, encore aujourd’hui dans le monde¹ :

- 300 millions de travailleur-euse-s vivent dans l’extrême pauvreté (< 1,90 dollar/jour) ;
- 2 milliards de personnes gagnent leur vie dans l’économie informelle, ne leur offrant aucune garantie ni reconnaissance ;
- 4 milliards de personnes n’ont accès à aucun système de protection sociale ;
- 160 millions d’enfants sont astreints au travail ;
- Les femmes sont payées environ 22% de moins que les hommes ;
- 743 millions de personnes ont subi durant leur vie active au moins une forme de violence et de harcèlement au travail ;
- 2,78 millions de personnes meurent chaque année d’accidents du travail ou de maladies professionnelles.

L’accès au travail décent est un droit fondamental qui fait partie de la Charte Internationale des Droits de l’Homme, et du Programme des Nations Unies de développement durable pour 2030. Or, les chiffres ci-dessus le montrent, trop peu d’efforts sont faits pour respecter ce droit. De nombreux pays continuent à se faire concurrence pour attirer les investissements au détriment des conditions de travail et des salaires des travailleur-euse-s. Une grande partie de la population est active dans l’économie informelle, et la part du travail « précaire » dans l’économie formelle augmente. Les droits des travailleur-euse-s en matière de libertés syndicales et de dialogue social sont mis sous pression.

Pour avancer vers la réalisation de ce droit, l’Organisation Internationale du Travail (OIT) a adopté en 2008 l’Agenda pour le Travail Décent.

Celui-ci inclut **4 piliers indissociables** :

1. promouvoir l’**emploi** et des moyens de subsistance durables en créant un environnement institutionnel et économique durable ;
2. respecter, promouvoir et mettre en œuvre les principes et les **droits fondamentaux** au Travail, notamment, la liberté d’association et la reconnaissance effective du droit de

négociation collective ; l’élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ; l’abolition effective du travail des enfants ; l’élimination de la discrimination en matière d’emploi et de profession ; et un milieu de travail sûr et salubre ;

3. prendre et renforcer des mesures de **protection sociale** — sécurité sociale et protection du travail — durables et adaptées aux circonstances nationales ;
4. promouvoir le **dialogue social** et le tripartisme en tant qu’expression de la liberté d’association et de négociation collective inscrites dans les droits humains universels, et comme outils de gouvernance à caractère normatif.

Ces piliers l’Agenda pour le Travail Décent contribuent à la lutte contre la pauvreté et à plus d’équité, à des sociétés plus résilientes en assurant à chaque personne un revenu suffisant et l’accès à des services de base de qualité et renforcent la gouvernance démocratique, la paix et à la stabilité sociale. C’est pour ces raisons que le programme commun 2022-2026 de FOS, IFSI et Solsoc se base à nouveau sur ces mêmes piliers pour en faire ses axes de travail prioritaires.

1 Sources : Rapports OIT « Ne laisser personne de côté : mettre en place une protection inclusive des travailleurs dans un monde du travail en mutation », 2023. <https://vu.fr/aZqX>
« Travailler pour bâtir un avenir meilleur », 2019. <https://vu.fr/IEcl> | « Rapport mondial sur la protection sociale 2020-2022 », 2022. <https://vu.fr/qInOi>

CARTE DES PARTENAIRES



Comment travaillent Solsoc et ses partenaires ?

Solsoc est basée à Bruxelles et n'a pas de bureau de représentation dans les pays d'intervention du programme. Dans l'optique de renforcer les mouvements sociaux, elle travaille avec des organisations locales qui sont ses partenaires directs ou « partenaires associés ». Ces organisations accompagnent à leur tour avec des méthodes basées sur l'éducation populaire une diversité de « partenaires limitrophes » : des mutuelles de santé, des syndicats, des coopératives, réseaux d'économie sociale et solidaires, communautés rurales, associations de quartiers.



Belgique



ÉCONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE



Bolivie



SYNDICATS



Burkina Faso



PROTECTION SOCIALE



Burundi



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE & DROITS HUMAINS



Colombie



DEVOIR DE VIGILANCE



Maroc



MOBILISATION CITOYENNE & POLITIQUE



Palestine



R. D. Congo



Sénégal



ACTIONS

DE SOLSOC ET DES
PARTENAIRES EN 2022



FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS À TRAVERS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Bolivie

AYNI
FUNDAA SUR
PASOS



Burkina Faso

ASMADE



Burundi

ADISCO
CNAC-B



Colombie

ATI
IPC



Maroc

AJR
IFAAP
AFAQ



Palestine

MAAN
PAC



RD Congo

DIOBASS
CENADEP
CONAPAC



Sénégal

GREEN
SENEGAL

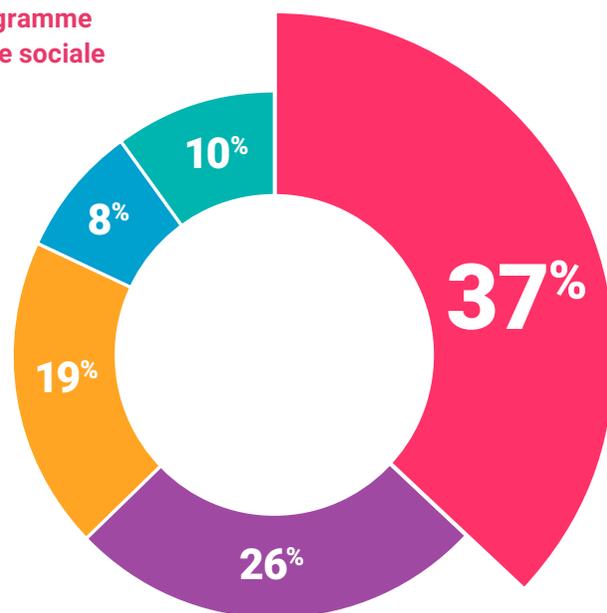
Organisations locales accompagnées :

231 associations de producteurs, autoentrepreneurs, coopératives, organisations communautaires et 25 réseaux.

Partenaires en Belgique :

FGTB Centrale Générale, Solidaris-UNMS et P&V.

■ Part du budget du programme consacrée à l'économie sociale & solidaire



Alternative au modèle néolibéral, l'économie sociale et solidaire promeut un système basé sur la solidarité, la redistribution des bénéfices et la participation démocratique plutôt que sur la compétition et la recherche du profit.

Pour Solsoc et ses partenaires, économie sociale et solidaire rime, entre autres, avec création d'emplois, développement local, prestation de services sociaux de base ou insertion de personnes en situation d'exclusion économique et/ou sociale. Dans une démarche de promotion du Travail décent², Solsoc et 17 de ses partenaires directs accompagnent des initiatives d'économie sociale et solidaire qui prennent différentes formes (coopératives, groupements d'intérêt économique ou de jeunes, organisations communautaires) et sont actives dans une multitude de secteurs dont la production agricole, la transformation, l'élevage, la restauration, l'esthétique, la menuiserie.

En 2022, **231 initiatives et 25 réseaux** ont été appuyés de différentes manières dans les 8 pays d'intervention de Solsoc : formations, mise à disposition de moyens financiers, appui à l'amélioration de leur mode de fonctionnement, dans leurs techniques de production et dans leur structuration en réseau. Ces réseaux contribuent à l'amélioration des conditions de vie de **plus de 30.000 citoyen·ne·s, dont 48 % de femmes**.

Malgré ces belles réussites, des défis persistent, comme la nécessité de plaider pour des législations davantage adaptées à l'économie sociale et solidaire et prenant en compte la fragilité des coopératives, le manque d'accès à des conditions de travail décentes (absence de véritable contrat, pas de protection sociale, niveau de rémunération inférieur au SMIG) ou la tension entre investissements sociaux et rémunération du capital.

2 Pour plus d'informations sur le lien entre l'économie sociale et solidaire et le travail décent : <https://vu.fr/VxHW>

BOLIVIE

L'année 2022 a de nouveau été caractérisée par une polarisation politique et idéologique entre les secteurs de droite les plus conservateurs du pays, essentiellement organisés au sein du Comité civique de Santa Cruz, et le gouvernement légitimement élu. Le secteur de la production agricole et alimentaire, dans lequel s'inscrivent la plupart des IESS soutenues en Bolivie, est confronté à des situations de risque causées par les conséquences déjà visibles du changement climatique (sécheresses, gelées). À ce titre, les politiques du gouvernement sont contrastées : elles se manifestent à la fois par la reconnaissance institutionnelle de l'économie dite « plurielle » et le soutien à cette dernière, mais aussi par des politiques extractivistes ou des investissements publics qui ne fournissent pas les instruments nécessaires pour soutenir les petite·s exploitant·e·s agricoles et lutter contre les changements climatiques qui les affectent directement.

Dans l'optique de créer des emplois et moyens de subsistance durables à travers l'utilisation des principes de l'économie sociale et solidaire, les communautés des régions de La Paz et Sucre, accompagnées par nos partenaires AYNÍ, FUNDAA.SUR et PASOS, renforcent progressivement leurs capacités d'autogestion. L'engagement et la participation des femmes et des jeunes (filles et garçons) dans ces organisations est une des priorités de leurs membres.

En 2022, **8 membres des associations ont obtenu la certification bio et 48 d'agriculture en transition, 3 associations écologiques municipales** se mettent en place et 17 initiatives d'économie sociale et solidaire vendent désormais leurs produits bio à travers différents canaux de commercialisation.

Pour consolider ces acquis, il est notamment prévu en 2023 que les organisations appuyées par notre programme élargissent leurs actions autour de l'ESS et renforcent leurs capacités de résilience et d'adaptation aux conséquences du changement climatique, notamment à travers la mise en place de systèmes de production adaptés aux conséquences du changement climatique (serres, systèmes d'irrigation et de provision en eau, cultures adaptées aux périodes de sécheresse, etc.).



PALESTINE

La violence des colons israélien-ne-s, les démolitions de maisons, les arrestations de Palestinien-ne-s et la confiscation de terres se sont aggravées dans toute la Cisjordanie en 2022. 225 jeunes palestinien-ne-s ont été tué-e-s par des soldats et des colons en 2022. On est passé de 200.000 colons vivant en Cisjordanie après l'accord d'Oslo à 800.000 aujourd'hui. La politique actuelle du gouvernement favorise ces agissements illégaux et semble préconiser une annexion de facto du territoire palestinien.

Face à ces constats préoccupants, les projets développés par les partenaires de Solsoc en Palestine continuent de défendre l'investissement citoyen, l'autonomisation financière et la défense des droits des citoyen-ne-s du territoire occupé (liberté d'expression, droits humains, droits du travail, etc.)³. Le développement des coopératives, joue un rôle crucial en Palestine dans la lutte contre la confiscation des terres et la création d'emplois pour les jeunes diplômé-e-s, en majorité au chômage, et les autres citoyen-ne-s obligé-e-s d'aller travailler dans les colonies israéliennes). Ces actions collectives redynamisent aussi le lien social de l'engagement citoyen.

En 2022, les organisations MA'AN Development Center et le Palestinian Art Center ont travaillé avec **20 IESS (dont 16 en Cisjordanie)**, regroupant **plus de 130 jeunes**. À Gaza, ces dernières-derniers ont conçu et mis en œuvre 4 initiatives pour répondre aux besoins de leur communauté. Ces initiatives ont permis d'améliorer l'accès aux services nécessaires pour **plus de 4.370 personnes**.

3 Voir à ce sujet : <https://vu.fr/NPlo>



La coopérative a eu un impact transformateur sur ma vie, non seulement en changeant ma situation personnelle, mais aussi en façonnant ma vision du monde.

Au cours de l'année écoulée, mon sentiment d'appartenance au mouvement coopératif s'est approfondi. J'ai l'impression de faire partie de chaque coopérative et que chaque personne travaillant dans ce cadre a un intérêt direct dans notre réussite commune. C'est cette notion de propriété collective qui rend le modèle coopératif si puissant.

Même les coopératives qui opèrent loin de chez moi, dans la vallée du Jourdain par exemple, occupent une place particulière dans mon cœur. Je ne connais peut-être pas ces personnes personnellement, mais leur engagement à retourner à la terre, à cultiver des produits biologiques et à travailler sans relâche sur deux acres est tout simplement impressionnant. Il faut un certain courage pour quitter un monde où la réussite se mesure à l'aune de la capacité à se conformer, à sacrifier sa vie pour faire ses preuves, et choisir au contraire de poursuivre un projet collectif ancré dans la justice sociale.

Adham KARAJAH, membre de la coopérative agricole « Ard al Ya's » à Safa.





BELGIQUE

Solsoc rédige des articles et des analyses qui permettent d'informer nos publics au sujet des thématiques sur lesquelles nous travaillons. Concernant l'économie sociale et solidaire, nous avons rédigé en 2022 une analyse sur le cas de la Palestine : « **Cultiver pour résister** »⁴, qui cherche à comprendre en quoi l'économie sociale répond au contexte politique particulier de la Palestine et répond à une véritable vision politique qui contribue à la cohésion sociale et qui peut être utilisée comme instrument de lutte pour la défense du territoire palestinien.

4 Voir à ce sujet : <https://vu.fr/OsWNO>

DÉFENDRE LES TRAVAILLEUR·EUSE·S VIA L'ACTION SYNDICALE



Bolivie

AYNI
FUNDAA SUR
REMTE



Burkina Faso

POSAA
UCRB & ATY



Burundi

FEBUTRA



Colombie

ATI



Palestine

PGFTU

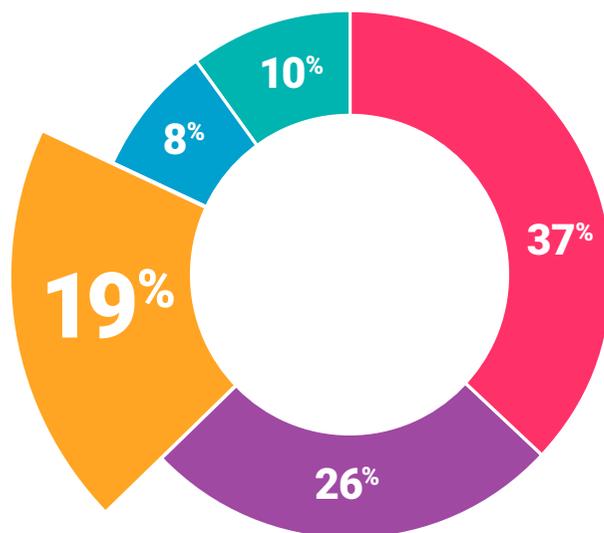
Organisations locales appuyées :

20 syndicats et 4 fédérations, confédérations ou plateforme de syndicats.

Partenaires en Belgique :

FGTB HORVAL et FGTB Centrale Générale.

■ Part du budget du programme consacrée aux stratégies syndicales



À travers ce volet, Solsoc et les syndicats partenaires se mobilisent pour l'application ainsi que l'extension des droits des travailleur·euse·s tels que prévus par les textes au niveau international et national.

En effet, dans plusieurs pays d'intervention de Solsoc, le respect des droits au travail est rare et largement insuffisant. C'est encore plus vrai pour les travailleur·euse·s de l'économie informelle qui sont confronté·e·s à des difficultés telles que l'absence de contrats de travail, de protection sociale, l'exclusion ou le non-respect de la législation du travail et des rémunérations dérisoires.

Il est donc important pour Solsoc d'appuyer des organisations de travailleur·euse·s, des syndicats à mieux se structurer et à avoir les compétences et ressources nécessaires pour porter et défendre leurs revendications. Ces revendications concernent notamment des contrats de travail écrits, des salaires décents qui permettent aux travailleur·euse·s de subvenir à leurs besoins essentiels, des conditions de travail sûres et saines, des périodes de repos, une protection sociale, etc.

En 2022, pour ce qui est de la promotion des droits des travailleur·euse·s, Solsoc a soutenu les interventions au Burkina Faso, au Burundi, en Bolivie, en Colombie et en Palestine avec l'appui de 8 partenaires associés, de la FGTB HORVAL et de la FGTB Centrale Générale.

BURKINA FASO

Malgré le contexte d'insécurité, l'intervention de Solsoc en 2022 au Burkina est répartie en deux volets : d'une part, la structuration et le développement des syndicats de l'agroalimentaire et d'autre part, la lutte contre la traite des enfants burkinabè vers les plantations de cacaoyers en Côte d'Ivoire.

En 2022, c'est essentiellement sur cet aspect que s'est concentré le travail. Dans ce cadre, l'UCRB (Union des Chauffeurs Routiers du Burkina) et ATY (Association Tind Yalgré) travaillent conjointement à la lutte contre le trafic, la traite et le travail des enfants. Concrètement, Solsoc appuie les partenaires pour leur renforcement technique et leurs capacités matérielles pour

intercepter, assurer le premier accueil, orienter les enfants, collaborer avec les ministères intervenant dans la lutte contre la traite des enfants et dans la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, et nouer des partenariats avec des structures pour assurer la formation professionnelle de ces enfants.

Solsoc a financé cette année l'acquisition d'un véhicule pour permettre de rejoindre rapidement les interceptions et amener de quoi assurer les premières nuits (lits de camp, matériel de cuisine pour les repas). Des points focaux sur les routes et aux postes-frontière ont été installés et des locaux permettant d'accueillir **20 enfants** ont été construits par ATY.

Au niveau syndical, un autre axe a enregistré des avancées importantes : le développement et l'extension des services juridiques pour le conseil mais aussi la formulation et le suivi des recours auprès des instances juridiques. Sur 454 affaires portées devant les tribunaux, **422 ont été tranchées en faveur des travailleur-euse-s** défendu-e-s par la Fédération nationale des Boulangers-Pâtisseries du Burkina.





Précédemment, nous avons vécu beaucoup de revers. Les licenciements de nos délégué-e-s étaient fréquents pour dissuader les boulangers et les boulangères de se syndiquer. Mais cette année 2022, nous n'avons rien laissé passer. Nous avons travaillé avec un avocat pour défendre un total de 454 travailleuse-s devant le tribunal du travail, dans certains cas en regroupant une cinquantaine. Et nous avons eu gain de cause pour 422 dossiers. La tendance est donc à la victoire et les employeurs constatent que s'ils procèdent à des licenciements abusifs ou irréguliers, ils ont très peu de chances d'échapper à des sanctions et des indemnités. Nous espérons donc qu'à l'avenir, ils hésiteront avant de licencier abusivement...

Konomba TRAORE, Secrétaire général du syndicat des boulangers et coordinateur de la plateforme des organisations syndicales de l'agroalimentaire du Burkina.



COLOMBIE

L'année 2022 a été ponctuée par deux cycles électoraux : tout d'abord, les élections du Congrès qui ont vu les diverses forces de gauche progresser. Sur la question sécuritaire, la politique de Paix Totale promulguée par le Président Petro sera très compliquée à mettre en œuvre, les différentes factions armées (narcotrafiquants, paramilitaires, guérillas) étant encore très présentes.

Le programme vise le renforcement des organisations syndicales du secteur de l'industrie agroalimentaire à travers un appui organisationnel ainsi que la mise en place d'une fédération du secteur agroalimentaire. Les travailleur-euse-s accompagné-e-s par le programme ont amélioré leurs capacités



de plaider (dénonciations, communiqués, communication, etc.), et ont désormais de meilleures connaissances sur la défense de leurs droits, notamment en termes de sécurité et de santé au travail. Solsoc soutient également le fonctionnement d'une « **clinique juridique** » qui conseille et défend les travailleur-euse-s lors des conflits avec les patrons des entreprises. En 2022, la décentralisation de l'accompagnement judiciaire dans différents territoires spécifiques a permis le suivi de cas emblématiques de persécution des travailleur-euse-s, notamment dans le sud-ouest du pays.

Au plan économique, Solsoc accompagne la mise en place d'initiatives territoriales de distribution alimentaire. Concrètement, cela se traduit par **la mise en relation entre les organisations de travailleur-euse-s et des réseaux d'organisations de l'agriculture paysanne** et familiale dans différentes régions du pays. Le premier marché ouvrier-paysan a été organisé dans la ville de Palmira en décembre 2022 pour la commercialisation de produits maraîchers.

Enfin, les organisations syndicales sont particulièrement actives pour sensibiliser les travailleur-euse-s, les producteur-riche-s, aux enjeux de genre, ce qui s'est notamment reflété par la rebaptisation du secrétariat des femmes du syndical SINALTRAINAL en « área de la mujer y comunidades diversas » (espace de la femme et des communautés diverses), pour mieux prendre en compte les inégalités de genre et ethniques en son sein.

BELGIQUE

Solsoc collabore étroitement avec la FGTB et différentes centrales professionnelles. C'est notamment le cas de la FGTB Centrale Générale. Cette centrale est engagée depuis plusieurs années autour du partenariat avec la Fédération des syndicats de Palestine (PGFTU), une organisation partenaire de Solsoc, et mène également un travail important de sensibilisation et de mobilisation de ses militant-e-s belges. En collaboration avec la Centrale Générale, Solsoc a ainsi réalisé et diffusé dès 2022 l'exposition « **Palestinian Workers** » sur base du travail de la photographe engagée Véronique Vercheval, qui présente les conditions dans lesquelles évoluent des travailleurs palestiniens dans les carrières de pierre. L'exposition a été présentée au Congrès de la FGTB Fédérale, aux Solidarités à Namur, à Point Culture à Namur pour ensuite circuler dans différentes régions de la FGTB Centrale Générale. Elle continuera à être diffusée les prochaines années.







ÉTENDRE L'ACCÈS À LA **PROTECTION SOCIALE** GRÂCE AUX MUTUELLES DE SANTÉ



Burkina Faso
ASMADE



Burundi
ADISCO
PAMUSAB



RD Congo
CENADEP
PASCO
CRAFOP



Sénégal
OYOFAL PAJ

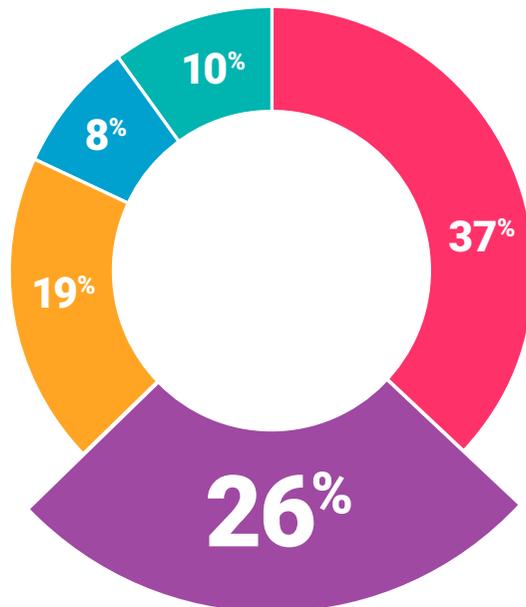
Organisations locales soutenues :

107 mutuelles, 2 centres de centre et 15 unions, fédérations et plateformes de mutuelles soutenues.

Partenaires en Belgique :

Solidaris-UNMS, Multipharma, CHWAPI.

■ Part du budget du programme consacrée à la protection sociale



Toutes et tous, où que nous vivions sur terre, nous connaissons ou, nous connaissons la vulnérabilité. Triste réalité, il nous arrive de tomber malades, nous vieillissons, nous sommes parfois en incapacité de travail ou sans emploi. Pour y faire face, en Belgique, étant conscients d'être dans la même galère, nous nous répartissons le risque à travers des mécanismes de prévoyances collectives que nous nommons sécurité sociale.

La protection sociale est un droit universel et pourtant, au niveau mondial, la toute grande majorité n'y a pas accès ou très partiellement. Dans un monde de plus en plus interdépendant, la protection sociale est devenue un enjeu global. Pour garantir l'accès à la santé, l'un des socles de la protection sociale, avec une vision solidaire et inclusive, Solsoc promeut le modèle mutualiste. Concrètement, au Burundi, au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et au Sénégal, Solsoc, avec le soutien de Solidaris-UNMS, appuie 7 organisations qui renforcent le développement des mutuelles de santé communautaires. Celles-ci permettent à des familles en milieu rural ou tirant leur revenu de l'économie informelle d'accéder à des soins médicaux. Ces mutuelles s'organisent en Unions et en Fédérations et sont ainsi plus fortes pour défendre les politiques de santé publique et la mise en œuvre de la Couverture Santé Universelle.

SÉNÉGAL

Au Sénégal, le contexte politique est favorable au développement des mutuelles de santé. La protection sociale est l'un des piliers de la politique du Président actuel et la stratégie des mutuelles communautaires apparaît la plus pertinente pour que le plus grand nombre puisse avoir accès à la santé. Les résultats sont significatifs : plus d'une personne sur trois a maintenant accès à la santé dans la zone couverte par le réseau de mutuelles Oyofal Paj, partenaire appuyé par Solsoc. Pour atteindre ce résultat, Oyofal Paj a enrôlé les enfants de 0 à 5 ans et les femmes enceintes subsidiées par l'État, mené des campagnes en faveur des adhésions groupées, développé de nouvelles stratégies comme la collecte journalière des cotisations

en meilleure adéquation avec les revenus des membres, assuré le suivi du renouvellement des cotisations et négocié avec des centres de santé un paquet attractif d'offres de soin pour les membres des mutuelles de santé et leurs bénéficiaires.

Oyofal Paj est aussi attentif à la représentation des femmes dans les instances des mutuelles. Celles-ci sont présentes, mais sous-représentées par rapport à la proportion de femmes bénéficiaires, et quand elles sont membres du conseil d'administration, elles occupent le plus souvent le poste de trésorière. Pour percer le « plafond de verre », Oyofal Paj forme les femmes pour renforcer leur position dans les instances de décision.

Solidaris, aux côtés de Solsoc et de ses partenaires mutualistes, élargit le champ des collaborations, notamment avec l'Association Internationale de la Mutualité (AIM). Les partenaires mutualistes du Sénégal, mais aussi du Burkina et du Burundi, ont ainsi participé à la Conférence Internationale Mutualiste de Dakar de l'AIM en mars 2022 et ont fait progresser au niveau international le plaidoyer pour un cadre politique pour étendre la Couverture Santé Universelle.



BURUNDI

Au Burundi, bien que le contexte politique soit moins favorable qu'au Sénégal, le mouvement mutualiste progresse. Solsoc appuie **33 mutuelles de santé communautaires** et **4 unions de mutuelles** dans les régions de production du café. Ces unions de mutuelles de santé forment ensemble la Fédération des Mutuelles de Santé des Caféculteurs du Burundi (FEMUSCABU), accompagnée par ADISCO, partenaire de Solsoc. Le programme soutient aussi la Plateforme des acteurs des mutuelles de santé du Burundi (PAMUSAB) et la Confédération nationale des mutuelles de santé du Burundi (CONAMUS).

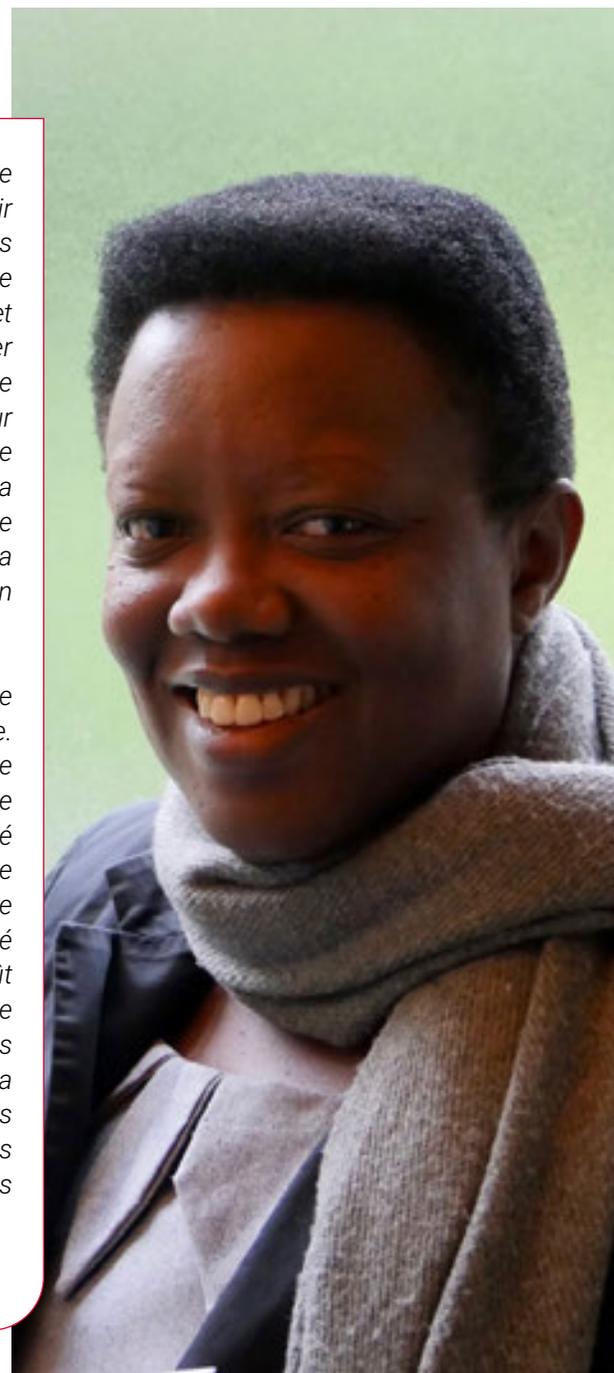
En 2022, les mutuelles ont poursuivi leur travail pour l'amélioration de la qualité des soins et le plaidoyer en faveur d'une meilleure protection sociale avec MASMUT (synergie entre 3 mutualités belges (libres, chrétiennes et socialistes), et 3 ONG (Louvain Coopération, WSM, Solsoc). Face à l'enjeu réglementaire concernant la Couverture Santé Universelle, les partenaires mutualistes mènent un travail de plaidoyer efficace en faveur de la délégation de gestion aux mutuelles de santé et de l'adhésion obligatoire. Une vigilance doit être maintenue quant au rôle des mutuelles pour qu'elles ne soient pas cantonnées dans une fonction de récolte des cotisations au service d'une caisse centrale. **Le nombre de bénéficiaires des mutuelles a augmenté de 16 %** par rapport à 2021.



Le mouvement mutualiste émerge en Afrique Centrale et nous sommes nombreux à vouloir échanger nos expériences d'organisations mutualistes et consolider notre travail de plaidoyer en synergie au niveau régional et international. C'est pourquoi, pour porter la voix des mutualistes en faveur d'une protection sociale en santé plus équitable pour tous, inclusive et cohérente dans les pays de l'Afrique Centrale, nous avons créé en 2018 la Plateforme des Acteurs Mutualistes d'Afrique Centrale, la PAMAC. Les pays fondateurs de la PAMAC sont le Burundi, la RDC, le Cameroun et le Tchad.

La PAMAC bénéficie aujourd'hui d'une attention et d'une reconnaissance croissante. Elle a organisé sa première activité à Libreville au Gabon en 2021 et un des objectifs était de rencontrer les représentants de la Communauté Economique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) pour échanger et tracer un cadre juridique de collaboration. Cette action a porté ses fruits, car la CEEAC nous a invités en août 2022 à une réunion de consultation régionale sur la Couverture Santé Universelle où nous sommes intervenus sur la question de la demande de soins. Nous sommes confiants dans l'avenir de notre jeune plateforme et dans son potentiel pour améliorer l'accès aux soins dans tous les pays d'Afrique Centrale.

Espérance Kaneza à propos de la PAMAC.



BELGIQUE

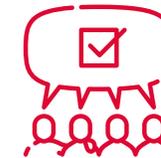
En mars 2022, suite à un long processus de plaidoyer et de participation de Solsoc et de ses partenaires internationaux, le Parlement belge a adopté une résolution visant à développer un nouveau mécanisme multilatéral chargé de renforcer et de financer la protection sociale universelle (déposée en décembre 2020 par Malik Ben Achour). Solsoc a continué à alimenter la campagne « **La protection sociale est un droit – pas un privilège** » avec une capsule vidéo sur le cas du Burundi⁵. Cette capsule a été diffusée sur nos médias et lors de l'évènement phare « Protection sociale universelle, comment y parvenir ? » organisé par le dialogue belge USP2030 (groupe de travail regroupant acteurs étatiques, de la société civile et du monde académique autour des enjeux liés à la mise en place de systèmes de protection sociale dans les pays de la coopération belge – et coordonné par Solsoc, WSM et la DGD).



5 <https://vimeo.com/707765517>



FAIRE PROGRESSER LA **DÉMOCRATIE ET LES DROITS HUMAINS** PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE



Maroc
AJR
IFAAP
AFAQ



Palestine
MAAN
PAC

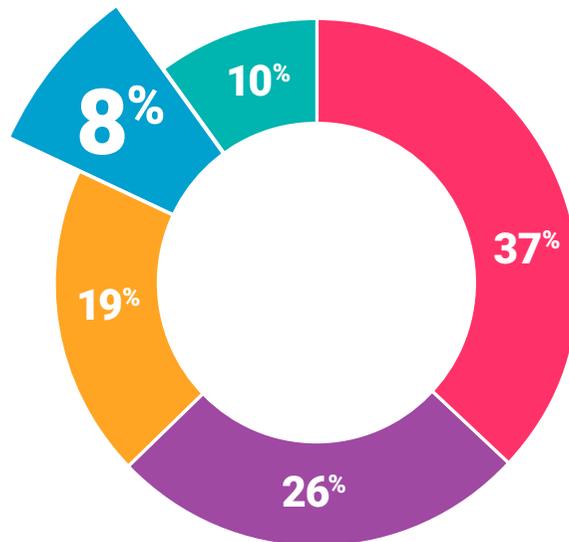


RD Congo
CENADEP
PRODDES

Organisations locales soutenues :

38 associations de citoyenneté, de femmes, de jeunes et 10 réseaux.

■ Part du budget du programme consacrée à la démocratie & citoyenneté



Les sociétés civiles du monde entier sont de plus en plus menacées, y compris dans certains pays de notre programme, on appelle cela le « shrinking space » ou rétrécissement de l'espace civique. Les organisations partenaires de Solsoc dénoncent des enfreintes croissantes à leur liberté d'association, de rassemblement ou d'expression, mais aussi leurs difficultés d'accès aux financements, ou des barrières administratives. Or, si on espère du changement social pour un meilleur avenir pour tous et toutes, il est nécessaire qu'en toute indépendance et sans tracasserie, les organisations de la société civile puissent réaliser leur mission de service, de veille et d'influence des politiques en faveur des droits humains.

La mobilisation en faveur de la démocratie participative est une priorité pour toutes les organisations partenaires de Solsoc et **plus particulièrement pour 48 associations de citoyenneté, de femmes, de jeunes, dont 10 réseaux**. Ils-elles fondent leurs stratégies de plaidoyer en partant des besoins et des expériences portées par les organisations, les communautés et les citoyen-ne-s avec lequel-le-s ils-elles mènent un travail de proximité.



MAROC

La situation socioéconomique complexe, allée à une collusion entre le pouvoir politique et le pouvoir économique (avec un gouvernement composé en grande partie d'hommes d'affaires), a provoqué des manifestations au Maroc en 2022, avec des contestations à la fois virtuelles et réelles dans la rue. En parallèle, on observe un rétrécissement de l'espace civique et démocratique. La prise de parole publique et la déclaration d'opinion des contestataires sont risquées.

À Casablanca, les organisations partenaires de Solsoc permettent aux **associations de femmes et de jeunes des quartiers populaires de Casablanca, aux initiatives d'économie sociale et solidaire de s'organiser afin de faire porter leur voix auprès des pouvoirs publics et des élus** et d'influencer les politiques publiques.

En renforçant les acteur-ric-e-s des quartiers populaires sur les thématiques du programme et en les appuyant à devenir des leader-euse-s dans leur communauté, Solsoc et ses partenaires contribuent à ce que les citoyen-ne-s connaissent mieux leurs droits et puissent efficacement les revendiquer. Aussi, si les femmes marocaines restent sous-représentées dans les postes de décision (elles étaient 96 sur 395 élu-e-s à la Chambre fin 2021), on les encourage à s'approprier l'espace public et l'accès à des postes électifs en les soutenant pour acquérir leur autonomie socio-économique et en leur permettant de connaître et revendiquer leurs droits.



Nous essayons de mettre en œuvre une dynamique avec des associations de proximité. Nous voulons favoriser l'État de droit à partir des territoires où se concentrent les problèmes. Construire la démocratie en partant de la base, répondre aux attentes de la population, répartir la parole, promouvoir des espaces de concertation dans les quartiers populaires. Par exemple, nous mettons en place des forums de quartier pour poser des diagnostics collectifs sur certaines problématiques. On veut que la population fasse valoir ses droits, car nous représentons un contre-pouvoir.

Hassan Dafir, coordinateur d'IFAAP, une organisation partenaire de Solsoc.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIE DU CONGO

La République démocratique du Congo (RDC) devrait connaître le quatrième cycle électoral de son histoire le 20 décembre 2023 et pour la première fois l'organisation de 4 scrutins combinés le même jour (élections présidentielles, locales, municipales et urbaines). Les élections animent donc depuis 2022 le débat politique. La tension sécuritaire à l'est du pays, les défis techniques et opérationnels rencontrés durant la phase d'identification et d'enrôlement des électeurs-rices font craindre un glissement des élections ainsi que la remise en cause de la légitimité du processus électoral.

Après s'être impliquées dans la sensibilisation à l'enrôlement des électeurs, les organisations partenaires de Solsoc qui s'investissent au sein du PRODDDES (réseau de promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux) ont accompagné en 2022 la mise en place d'**une nouvelle plateforme de la société civile congolaise**, le Centre de Ressources de Dynamisation de la Société Civile (CERDYSOC). Constituée d'une quarantaine d'associations, et reconnue par le ministère de la Justice, cette nouvelle structure se propose de mobiliser au niveau national, provincial et local, autour de la paix, de la démocratie et du relèvement socio-économique, social et politique de la République démocratique du Congo. Avec le PRODDDES, le CERDYSOC a mobilisé et diffusé des positions sur des sujets brûlants (guerre à l'Est et intégrité territoriale de la RDC, accord-cadre entre la RDC et le Vatican au sujet de l'éducation, etc.) et sensibilisé sur la question du vivre ensemble et de la paix qui sont cruciales dans le contexte actuel du pays.

Le CERDYSOC a aussi préparé avec la maison de la laïcité de Kinshasa (MLK), la première « **Convention progressiste laïque de Kinshasa** ». Les objectifs poursuivis par la convention laïque sont notamment de renforcer la place et le rôle du mouvement progressiste laïque congolais dans la construction d'un État de droit, des libertés civiles et de la justice sociale en RDC.

Afin qu'en 2023, en fonction des avancées du processus électoral, les organisations membres du réseau PRODDDES et leurs partenaires puissent mener des actions de veille et de vigilance électorale, plusieurs de leurs animateurs se sont formés pour être observateurs de proximité.



BELGIQUE

Solsoc relaie les préoccupations et les revendications des organisations partenaires à l'international. D'abord, en collaborant avec les mandataires socialistes afin que ceux-celles-ci défendent le droit international, la démocratie, les droits humains, les droits des travailleuse-s et la protection sociale, avec un regard transversal sur les questions de genre et de respect de la planète et de ses ressources, dans les pays où Solsoc intervient. Mais aussi via un travail concerté avec d'autres organisations de la société civile belge afin de porter nos revendications avec plus de force et d'ampleur vers les décideurs politiques et la population belge. Solsoc apporte une attention particulière sur 3 zones géographiques dans lesquels les atteintes aux droits humains sont particulièrement fortes : la Colombie, la Palestine et la République démocratique du Congo.



EXIGER UNE RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES EN PLAIDANT POUR LE **DEVOIR DE VIGILANCE**



Ces dernières années, Solsoc et ses organisations partenaires n'ont cessé de mettre en avant les limites de notre système de production globalisé. Un système qui par sa complexité et son manque de transparence alimente la montée des inégalités, participe à l'injuste répartition du pouvoir et se rend trop souvent complice des violations des droits humains et de l'environnement par les entreprises. Un tel système économique n'est pas tenable. Les entreprises ne peuvent demeurer impunies lorsqu'au travers de leurs activités commerciales, elles contribuent directement ou indirectement à l'exploitation des travailleuse-s, aux déplacements de populations ou à la destruction de l'environnement et de la biodiversité. Dans un tel système, le consommateur est également victime puisqu'il se rend complice malgré lui, au travers d'achats de biens ou services, de la violation des droits humains et de la dégradation environnementale. Face à ce constat, plaider en faveur d'un rééquilibrage des règles de notre système économique mondial est peu à peu devenu une des priorités de notre action politique.

Si différentes actions sont à mener pour faire du commerce juste et durable une réalité, comme par exemple introduire des chapitres contraignants sur le développement durable dans l'ensemble des accords commerciaux signés par l'UE ou encore poursuivre la mise en

œuvre du travail décent sur tous les territoires, le devoir de vigilance des entreprises occupe le devant de la scène actuellement. Depuis 2020, Solsoc s'investit activement sur la thématique au sein du Groupe de Travail Corporate Accountability regroupant des ONG et syndicats belges. Le devoir de vigilance a deux objectifs principaux. D'une part, obliger les entreprises à faire preuve de diligence raisonnable tout au long de leurs chaînes de valeurs, c'est-à-dire mettre en œuvre des mécanismes permettant d'identifier, prévenir, et atténuer les impacts négatifs réels et potentiels de leurs activités. D'autre part, le devoir de vigilance vise à garantir l'accès à la justice et à la réparation pour les victimes d'abus et de violations de leurs droits par les entreprises.



BELGIQUE

L'année 2022 a été une année charnière pour la société civile belge travaillant sur le devoir de vigilance. En avril 2022, c'est autour de cette thématique qu'a été lancée la campagne nationale de plaidoyer, de sensibilisation et de mobilisation nationale « **Les droits humains n'ont pas de prix** »⁶. L'objectif était clair : exiger une loi sur le devoir de vigilance des entreprises aux niveaux belge et européen.

En Belgique, cette mobilisation s'est inscrite au départ dans un momentum favorable. En effet, à différents niveaux de pouvoir, il a été démontré une volonté manifeste de voir exister un encadrement sur les entreprises et les droits humains. En avril 2021, le Parlement fédéral s'est prononcé en faveur de la prise en considération d'une proposition de loi⁷ instaurant un devoir de vigilance et un devoir de responsabilité à charge des entreprises tout au long de leurs chaînes de valeur.

L'année 2022 a ainsi été rythmée par des communications et des rencontres importantes visant à concrétiser cette initiative législative même si en parallèle, libéraux et conservateurs n'ont cessé de bloquer l'avancement de cette proposition.

6 www.devoirdevigilance.be

7 <https://vu.fr/yELM>

Au niveau européen, les réflexions antérieures sur le devoir de vigilance ont connu des avancées concrètes. En février 2022, la Commission européenne a adopté une proposition de directive⁸ sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité. Une proposition bienvenue malgré de nombreuses lacunes. Simultanément, le GTCA s'est attelé à la construction d'un plaidoyer à direction des mandataires politiques belges en charge du dossier. En fin d'année, le processus

AVEC NOS PARTENAIRES EN COLOMBIE

Notre plaidoyer sur devoir de vigilance a également donné lieu à un beau travail de collaboration entre FOS, IFSI, Solsoc et leurs partenaires en Colombie. L'élaboration par Frédéric Thomas du CETRI d'une étude intitulée : « **Le devoir de vigilance vue par les organisations partenaires colombiennes** »¹⁰ avait pour but non seulement de visibiliser des cas de violations commises par les entreprises, mais aussi de mieux comprendre sous quelles conditions le devoir de vigilance peut être un outil efficace aux mains des acteurs colombien-ne-s pour imposer le respect des droits humains et de l'environnement par les entreprises. Cette étude, disponible sur notre site internet, a fait l'objet d'un webinar de lancement en présence de nos partenaires colombiens (avec une intervention de Nely Osorno de l'IPC), elle a également été citée par le député Christophe Lacroix, lors de débats au parlement.

législatif européen a franchi une nouvelle étape puisque le Conseil de l'Union européenne a remis son avis sur la proposition de directive. Malheureusement, la Belgique, faute d'accord politique avec la Région flamande, n'a pas été en mesure de soutenir l'avis⁹ du Conseil, malgré le fait que l'accord de gouvernement prévoyait que celui-ci jouerait « un rôle de premier plan dans l'élaboration d'un cadre législatif européen sur le devoir de diligence. »

Dans un second temps, en octobre 2022, l'organisation d'une **mission politique en Colombie** mobilisant des élus et des collaborateurs du Parti Socialiste ainsi que des membres des Jeunes Socialistes a permis à Solsoc et ses partenaires de renforcer mutuellement leur plaidoyer politique. La visite des communautés colombiennes consultées pour l'élaboration de l'étude a été l'occasion de dialoguer sur les stratégies de plaidoyer à mener dans nos arènes politiques respectives et de poursuivre la sensibilisation des participants aux dangers encourus par les travailleur-euse-s, les syndicats et les défenseur-euse-s des droits humains et de l'environnement. Cette mission continuera de donner lieu à des échanges politiques et des activités de plaidoyer en 2023.

8 <https://vu.fr/QxsX>

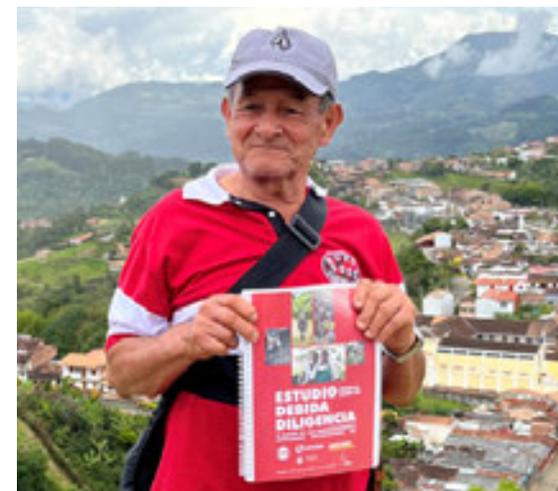
9 <https://vu.fr/UflA>

10 <https://vu.fr/gRkae>



C'était le matin du 23 novembre 2016, je travaillais avec d'autres dans les plantations quand l'avion est passé. On ne nous avait pas prévenus qu'il y allait avoir une fumigation. Certaines entreprises ne respectent pas les normes ni les délais d'attente avant de retourner travailler après une fumigation... L'avion est passé et je me suis mis sous une feuille. Quand l'avion est parti, je suis sorti continuer mon travail. Mais, une goutte est tombée d'une feuille dans mon œil. Cela fait presque cinq ans. J'ai perdu mon œil. Je n'ai aucune aide, ni de l'entreprise ni de la sécurité sociale. Je me sens abandonné.

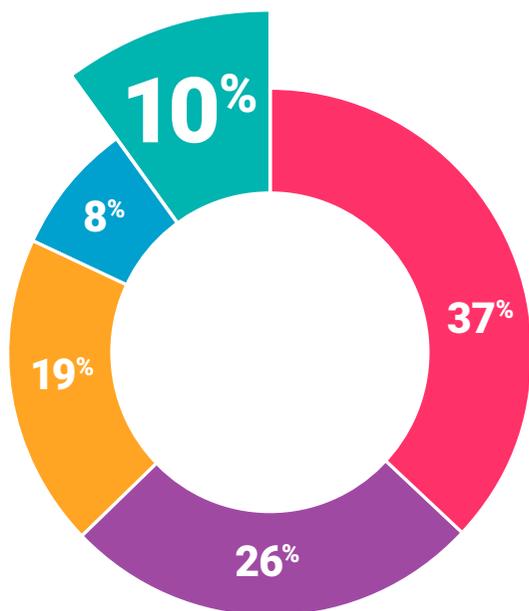
Extrait de l'étude susmentionnée : Manuel Montaño vit en Uraba (Colombie) depuis trente-cinq ans et travaille dans des plantations bananières.



MOBILISER LES CITOYEN·NE·S ET LES POLITICIEN·NE·S BELGES



■ Part du budget du programme consacrée à la mobilisation citoyenne & politique (Belgique)



En Belgique, comme mentionné dans les parties thématiques, Solsoc relaie les positions de ses organisations partenaires internationales, d'une part auprès des mandataires et décideur·e·s socialistes et/ou des plateformes de plaidoyer, d'autre part à travers des actions de sensibilisation ciblant les organisations francophones de l'action commune socialiste : FGTB, Solidaris-UNMS, Soralia, PAC, MJS, CEPAG...

En outre, Solsoc rend visible les différentes actions du programme via différents canaux de communication et récolte des fonds pour financer ses projets.

L'année 2022 a été relativement chargée sur le plan de la communication. Cela est dû principalement au fait que l'équipe de Solsoc a pris part à de nombreuses actions et activités.



NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook SolsocASBL

2021 : 2.670 abonnés
2022 : 2.933 abonnés

+ 263 nouveaux abonnés

+9.85%



Instagram @solsocong

2021 : 176 followers
2022 : 258 followers

+ 82 nouveaux followers

+46.59%



Twitter @Solsoc

2021 : 1106 followers
2022 : 1163 followers

+ 57 followers

+5.15%



LinkedIn Solsoc-asbl

2021 : 131 abonnés
2022 : 457 abonnés

+ 326 nouveaux abonnés

+148.85%

Une évolution vers des campagnes collaboratives en temps réel

De plus en plus, certaines campagnes en ligne sont désormais coordonnées avec d'autres ONG, en plateforme, afin d'avoir plus de poids, d'être plus audible et faire par exemple en sorte qu'un mot-clé se retrouve en top tendance. C'est le cas lorsque les campagnes ne sont plus destinées uniquement à toucher le grand public et le convaincre d'agir, de se mobiliser, mais aussi lorsque le but est de cibler des mandataires politiques et des journalistes afin qu'ils relayent une action, rédigent un article sur la thématique.

Le matin du 20 septembre, nous avons mené une action devant le parlement, dans le cadre de la campagne pour le devoir de vigilance. Au même moment, nous postions des messages sur Twitter pour interpeller les mandataires politiques. Ces messages rédigés collectivement, à l'avance, étaient postés avec les images produites lors de l'événement.



NOS PUBLICATIONS

4 Nombre de **Solscoop** envoyés en 2022

15 Nombre de **newsletters** et de **communiqués** diffusés

1.459 Nombre de **personnes** abonnées à nos communiqués et à nos newsletters

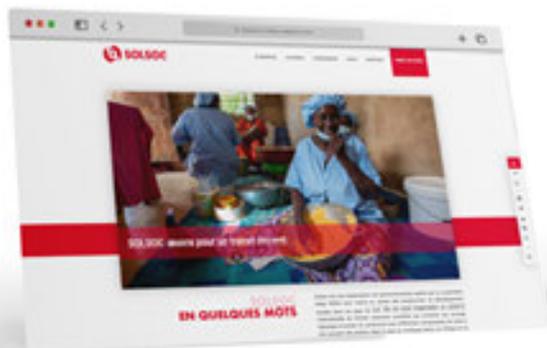


Le Solscoop est une publication papier destinée aux donateur·rice·s et aux sympathisant·e·s de Solsoc. Les communiqués publiés par Solsoc sont généralement destinés à mobiliser ses sympathisants ou à les informer sur les positionnements et les actions de l'ONG. La newsletter vise quant à elle à maintenir le contact avec ceux-ci en les informant des activités et actions menées. Solsoc publie également de nombreuses notes d'analyses et de plaidoyer, téléchargeables sur www.solsoc.be.

COMMUNICATION DIGITALE

www.solsoc.be
Le site web de Solsoc

portfolio.solsoc.be
Le portfolio de Solsoc



Une évolution vers la vidéo

En 2022, Solsoc a poursuivi le développement des canaux de communication existants (Facebook, la newsletter, solsoc.be) et ceux créés ou réactivés à partir de 2021 : Instagram, Linked In, Twitter ainsi que le portfolio de photographies. Cette année, plusieurs vidéos de courte durée au format réel (petites capsules de moins d'une minute) ont été réalisées, en interne avec le personnel.

RÉSULTATS DE LA RÉCOLTE DE FONDS 2022

La campagne 11.11.11, des chiffres records

En 2022, l'opération s'est déroulée dans des conditions plus favorables qu'en 2021. Sans contraintes majeures au niveau sanitaire, toute l'équipe a été pleinement mobilisée pour la récolte de rue. En 2022, suite aux moins bons résultats de 2021, les efforts ont redoublé afin de sensibiliser au maximum les sympathisant-e-s, les partenaires : la FGTB et ses différentes centrales, Solidaris-UNMS, le PS et les ses groupes parlementaires à la Chambre, au Sénat, au PFWB ainsi que les cabinets des ministres socialistes. Grâce à la générosité et l'implication de ceux-ci et celles-ci, Solsoc a récolté la somme record de 28.593 €, soit près de 10.000 € de plus qu'en 2021. 2 entreprises privées ont également apporté leur soutien.

Ventes de rue :

7 lieux de vente
étalés sur
11 journées de ventes
(22/10 > 15/12)
= 5.851€

Commandes
de produits d'entreprise

= 12.629€

Les dons « individuels »

En 2022, Solsoc a délivré **148 attestations** (contre 167 en 2021) pour un montant global de

38.898€

(contre 36.912,82 € en 2021). Le prochain défi pour la récolte de fonds est de stabiliser et d'augmenter les dons individuels, qui sont en baisse depuis plusieurs années. Dans cette optique, une nouvelle stratégie de récolte et de nouveaux outils de gestion des fonds seront mis en place en 2023.

Quelques chiffres clés

28.593€

ont été récoltés par Solsoc lors de l'**Opération 11.11.11**.

En 2022, le soutien des donateur-ric-e-s individuel-le-s s'est élevé à

38.898€

MERCI À TOU-TE-S CELLES ET CEUX QUI NOUS ONT SOUTENUS !

Dons 11.11.11
(virement et en ligne)

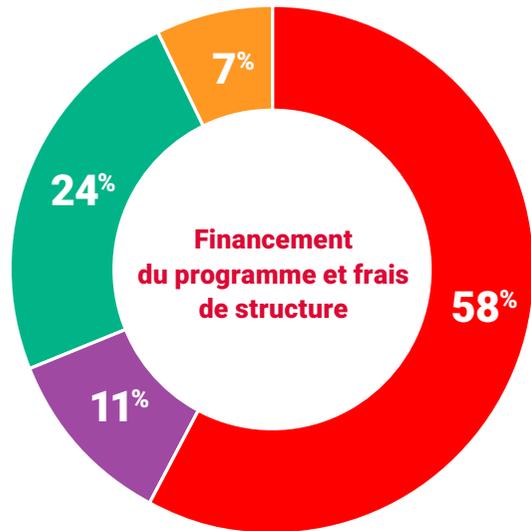
= 8.415€



FINANCES & ADMIN

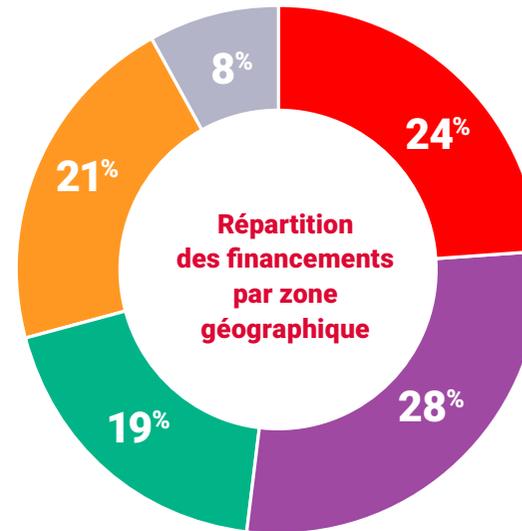


LES FINANCES



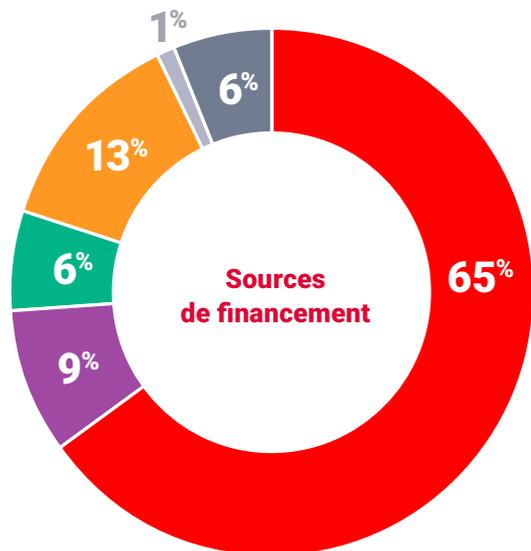
TOTAL charges
= 5.128.430 €

- VOLET INTERNATIONAL
- COÛT DE GESTION
- STRUCTURE
- VOLET BELGIQUE



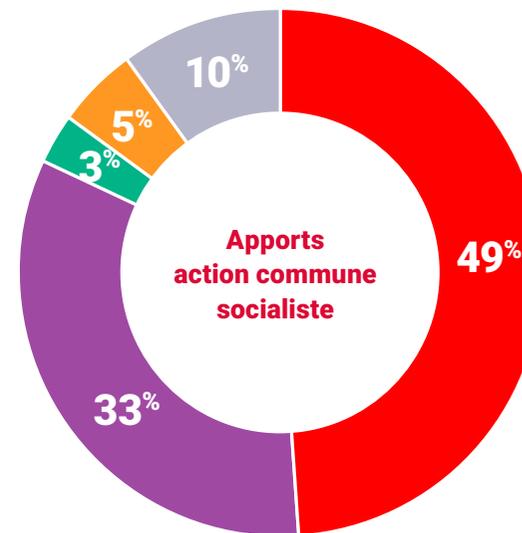
TOTAL dépenses programme et projets
= 3.913.722 €

- BELGIQUE
- AFRIQUE CENTRALE
- AFRIQUE DE L'OUEST ET DU NORD
- AMERIQUE LATINE
- PALESTINE



TOTAL revenus
= 4.764.538 €

- DGD PGM
- ACTIRIS+MARIBEL
- PUBLIC AUTRE (WBI, BXL CAPITALE, ...) & 11.11.11
- FINANCEMENTS STRUCTURELS
- DONS
- PRODUITS DIVERS (1^{ER} MAI, ...)



TOTAL financements structurels
= 598.955 €

- SYNDICAT FGTB
- UNMS SOLIDARIS
- MULTIPHARMA
- P&V
- PS

L'ÉQUIPE AU 31/12/2022



Solsoc a organisé 5 processus de recrutement pour remplacer les départs de collaborateur-ice-s durant les 2 années précédentes. C'est ainsi que Victor Romero Amigo, Simon Rix, Ilaria Bassetto, Federico Didonè et Harika Ronse sont venus renforcer l'équipe. Un dispositif d'accueil et d'accompagnement a été mis en place pour optimiser leur intégration dans l'équipe et faciliter la compréhension de leur mission respective et des tâches reprises dans leur fonction.

Ilaria BASSETTO

Chargée de mobilisation

Liviu BERCARU

Chargé de la communication et de la RF

Michel CAROVIS

Chargé de l'appui administratif & technique

Sylvie DEMEESTER

Chargée du suivi partenaires RDC

Federico DIDONÈ

Chargé du financement institutionnel

Amadou KANE

Chargé du suivi partenaires Burundi

Stéphanie LECHARLIER

Responsable mobilisation citoyenne et politique

Alexandra NOEL

Chargée des ressources humaines

Casimir NSABIMANA

Chargé de la comptabilité et de la gestion financière

Francesca PALAZZOTTO

Chargée du secrétariat - appui financier

Stephan REGNARD

Chargé du suivi partenaires BF / Sénégal

Simon RIX

Chargé de recherche et plaidoyer

Victor ROMERO AMIGO

Chargé appui partenariat international (MEAL et AL)

Harika RONSE

Chargée du suivi partenaires Palestine / Maroc

Aurore SCHREIBER

Chargée de recherche et plaidoyer

Karima SEBBAH

Chargée du suivi budgétaire des programmes

Marie-Thérese VERHEYLEWEGEN

Chargée du suivi partenaires Bolivie / Colombie

Veronique WEMAERE

Directrice générale

MERCI À NOS PARTENAIRES EN BELGIQUE



SOCIALE STRIJD
WERELDWIJD



